

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 29 JUILLET 2015

PROCES-VERBAL

Mercredi 29 Juillet 2015, le Conseil Municipal dûment convoqué à 19 heures 30 s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Isabelle BITEAU a été désignée secrétaire de séance. Elle a procédé à l'appel nominal.

Tous les membres étaient présents sauf Martine RODRIGUEZ, Stéphanie GRENET, Yannicka GRZESKIEWICZ et Denis DUPIC qui ont donné pouvoir.

Elle a ensuite donné lecture du Procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté.

Ordre du jour :

- Préparation de la fête annuelle
- Affaires financières et travaux
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences
- Questions diverses

. Préparation de la fête annuelle – Gérard SANCIAUT – Adjoint

Il rappelle le programme des festivités :

- Vendredi 11 septembre :
 - 20 h 30 : Retraite aux flambeaux avec défilé d'enfants costumés
 - 21 h 30 : Spectacle pour enfants (Halle aux Marchés)

- Samedi 12 Septembre :
 - Toute la journée : Vide-greniers en centre ville
 - 13 h : « Les Chronos de Maringues » course cycliste
 - Après-midi : Concours de pêche, de pétanque
 - 19 h : Repas – Place de la Mairie

- Spectacle gratuit « Les années disco »
- Dimanche 13 Septembre :
 - De 9 h à 12 h : « Les Chronos de Maringues » course contre la montre. A partir de 10 h – Championnat d’Auvergne CCLM
 - 11 h 45 : Apéritif concert au complexe sportif et remise des prix de la course
 - 15 h : Défilé de chars – Thème « Dessins animés et bandes dessinées ».
 - 18 h : Concert et démonstration de danse
 - 21 h 30 : Feu d’artifice

Monsieur le Maire-Adjoint communique les dates de la distribution des affichettes pour le vide-grenier, dans les communes avoisinantes (pendant le mois d’Août).

De même, il est récapitulé les tâches matérielles à réaliser par les élus et les agents municipaux pendant les 3 jours.

Le tarif du repas champêtre du samedi soir reste à 16 €uros (identique depuis 2012).

Une réunion se tiendra le Jeudi 3 septembre à 19 heures avec les associations pour mettre au point les derniers préparatifs.

. Commission Affaires Financières et Travaux : Monsieur le Maire –

* Délibérations ci-après adoptées :

- *Projet d’aménagement de voirie* – Rues du Trésor et des Marzelles – Le Conseil Municipal confie la maîtrise d’œuvre au cabinet BISIO (Beaumont) pour un taux de rémunération de 5 % du coût HT des travaux.
- *Réfection des chemins* – Le Conseil Municipal donne son accord pour le devis de l’entreprise Eurovia (Clermont-Fd) d’un montant de 16.120,00 euros HT comprenant pour une durée de 16 jours :
 - le transfert du matériel – 520,00 € HT
 - la location de la niveleuse - 950,00 € HT/jour
 - la location du cylindre mixte – 650,00 € HT/jour

■ *Construction d'une nouvelle station d'épuration* – Marché de conception-réalisation. Par délibération en date du 18 Juillet 2014, il a été fixé le montant des primes à 10.000 €uros HT pour verser aux candidats ayant présenté une offre complète et conforme au règlement de consultation. Le Conseil Municipal précise que cette indemnité ne sera versée qu'aux candidats non retenus.

- *Pour Info* : Présentation du bilan annuel 2014 du service d'assainissement réalisé par la SEMERAP.

* Point sur les travaux :

- *Place de la République* : le chantier devrait être achevé en fin de semaine. Le réseau d'eau potable aura été entièrement refait par le SIAEP de la Basse Limagne. Les services techniques procéderont ensuite à l'aménagement de la place, autour des points d'apport volontaire.
- *Travaux de réfection des chemins* – achevés depuis la semaine dernière. Ce chantier s'est bien déroulé, les agriculteurs ont assuré le transport des matériaux : nous leur adressons tous nos remerciements.
- *La Côte Rouge* : Travaux d'extension du réseau électrique pour le raccordement d'une maison en cours de construction – Les travaux de fouille sont réalisés en régie en liaison avec l'entreprise CEGELEC
- *Projet d'extension du réseau d'eau potable* pour le raccordement de terrains à bâtir situés Rue du Moulin – Accord donné au devis de la SEMERAP et terrassement réalisé par les agents des services techniques.
- Achat de matériels divers :
 - Brise béton (1072,15 e HT)
- Chantier de la Maison du Pont :
Il va être interrompu en raison des congés. L'avancement est conforme au planning.

. Commission Affaires Scolaires et Solidarité : Lucette BREGEON – Adjointe

- Groupe Scolaire Anatole France :
 - Travaux d'entretien réalisés par les agents des services techniques (plomberie – électricité – peinture jeux...).

- Commande de mobilier (tables et chaises – bureau) auprès de MANUTAN pour équiper une classe (CE1/CE2) à la rentrée – pour la somme de 4.076,18 € HT
- Commande de coques de protection pour les tablettes (16,00 € l'unité).
- Présentation du Projet Educatif Territorial – Il doit être adressé avant le 27 septembre dernier délai aux services de l'Etat (définition – périmètre d'action – organisation – Etat des lieux – ateliers - locaux utilisés...)

* Délibérations ci-après adoptées :

- *Création à compter du 1^{er} septembre 2015 de 3 emplois d'Adjoints d'animation de 2nde classe à temps non complet (4 heures par semaine) pour animer les ateliers des TAP*
- *Convention à passer avec « Profession Sports et Loisirs » (Moulins) pour une prestation de service dans le cadre des T.A.P. Il sera confié à cet organisme le soin d'animer plusieurs activités au sein des T.A.P. (Sports – relaxation – danse...), le coût d'intervention varie selon l'activité ; il est basé sur 4 heures/semaine sur les 36 semaines scolaires.*

- Rencontre Intergénérationnelle – Prochaine date : Mercredi 23 Septembre –
Pour 2016 – Les rencontres seront programmées plus à l'avance et seront publiées dans le bulletin municipal

Commission Développement Culturel : Yolande BURETTE – Adjointe

- Médiathèque : expositions en cours :
 - Depuis le 13 Juillet, jusqu'au 2 Août – Gilbert VIVIER : Peinture pointilliste
 - Du 03 au 23 Août : Jean Paul LAMIRAND : Marqueterie en cuir
 - Du 24 Août au 13 Septembre : Gérard JEANTON – Peinture
 - Pendant le mois d'Août, la médiathèque sera fermée au public le Samedi matin.
 - Journées du Patrimoine :

Elles auront lieu les 19 et 20 septembre prochains. Comme les années précédentes des visites de Maringues seront organisées, ainsi que l'ouverture au public des Tanneries, de la Médiathèque et de l'Eglise.

Commission Sports et Associations – Yves RAILLÈRE – Adjoint

- City Stade : Il est utilisé une fois par semaine par l'ALSH.
- Terrains de foot : le désherbage de la pelouse nouvellement semée a été réalisé.
- Concours de Pêche au plan d'eau le Dimanche 26 Juillet – Bonne fréquentation comme les années passées.

Commission Animation – Gérard SANCIAUT – Adjoint

- Point sur les festivités du 14 Juillet – La retraite aux flambeaux a connu un vif succès, puis le feu d'artifice tiré sur le plan d'eau, de l'avis général des spectateurs, était de belle qualité.

Commission Cadre de Vie – Marianne ALZAIX – 1^{ère} Adjointe

- La Commission s'est réunie le mardi 28 Juillet.
- Une commande va être prochainement passée pour :
 - Bancs en béton
 - Poubelles en béton également
- Rue du Baraban : Les barrières de protection sont posées pour protéger les piétons.

Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint

- Bilan du site Internet : (après environ 100 jours de mise en service) le site a été visité plus de 1100 fois soit 5200 pages vues. La moitié des visiteurs reviennent régulièrement.
Google Analytics donne des statistiques assez détaillées sur les utilisateurs (situation géographique – âge – pages les plus consultées).

. Questions diverses : Monsieur le Maire

* Délibérations ci-après adoptées :

■ *EPF-Smaf* : Nouvelles adhésions – L'assemblée générale de l'EPF réunie le 23 Juin 2015 a donné un avis favorable. Pour que la procédure arrive à terme, les organes délibérants des collectivités membres doivent ratifier ces demandes. Le Conseil Municipal donne son accord pour ces nouvelles adhésions.

■ *Communauté de communes Limagne Bords d'Allier : Modification des statuts-*

Il apparait nécessaire de modifier les statuts de la Communauté de Communes suite à la parution du décret n° 2014-1320 du 03/11/2014 clarifiant la définition des ALSH péri et extrascolaires.

Dorénavant, comme il y a école le mercredi matin, le mercredi après-midi devient un temps périscolaire, alors qu'avant il était extrascolaire.

Le Conseil Municipal donne son accord à la révision statutaire de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier.

. Pour Info : Résultat du recensement de la population réalisé en Janvier-Février 2015 –

- *Comptes réalisés et validés par l'INSEE :*

3078 habitants (y compris gendarmerie et maison de retraite)

La séance est levée à 20 heures 45